

COMMUNE DE VABRES L'ABBAYE

Département de l'Aveyron
Arrondissement de Millau
Canton de Saint-Affrique

Nombre de Conseillers en exercice : 14
de Présents : 12
de Votants : 13

Vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Extrait du Registre
Des délibérations du Conseil Municipal
Séance du Jeudi 15 Février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze février à 18h30, le conseil municipal de Vabres l'Abbaye, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Frédéric ARTIS, maire.

Etaient présents : M. Frédéric ARTIS, Mme Géraldine ARTIS, M. Arnaud BERNARD, Mme Catherine CADENET, M. Gérard CAILHOL, Mme Myriam ESPERANCE, Mme Laure GARRIBOTTO, M. Loïc MARAVAL, Mme Isabelle NEGRE, M. Gaëtan PRIVAT, Mme Marie-Claude SIRE, M. Jean-François VIDAL.

Procurations : M. Sébastien ROUSTAN à M. Arnaud BERNARD,

Absent : M. Simon PUECH

Secrétaire de séance : M. Loïc MARAVAL

OBJET : LOYERS COMMUNAUX A COMPTER DU 01 JANVIER 2024.

Monsieur le Maire fait un rappel du montant des loyers communaux appliqués en 2023.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

DECIDE de ne pas augmenter ces derniers.

Les loyers seront donc appliqués comme suit sur tous les titres de 2024 :

Appartement	Loyer 2024
Logement 2 ^{ème} étage école des frères	550 €
Local 1 ^{er} étage école des frères	340 €
Local 1 ^{er} étage école des frères	240 € (3x80€)
Local rdc école des frères 1	350 €
Local rdc école des frères 2	200 €
Garage 1 av pont vieux	40 €
Garage 2 av pont vieux	40 €

Fait et délibéré à Vabres l'Abbaye les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Maire